



*L'engagement en Service Civique à
l'international*

Forum de l'Action Internationale des Collectivités
Lundi 2 juillet 2012
Palais des Congrès



**FRANCE
VOLONTAIRES**
Echanges et solidarité internationale

Loi sur le Service Civique – 10 mars 2010

La loi du 10 mars 2010 unifie les **différentes formes de volontariat** existantes sous un **statut homogène**, plus lisible et attractif.

- Volontariat associatif (*loi 23 mai 2006*)
- Volontariat civil de cohésion sociale et de solidarité (*chapitre II du titre du livre Ier du code du service national*)
- Volontariat de prévention, sécurité et défense civile (*chapitre II du titre du livre Ier du code du service national*)
- Volontariat cde coopération à l'aide technique (*chapitre 11 du titre du livre Ier du code du service national*)
- Service civil volontaire (*Art. L121-19 et L121-20 du code de l'action sociale et des familles*)

La loi du 10 mars 2010 crée deux nouveaux dispositifs

Engagement de Service Civique
16-25 ans
missions de 6 à 12 mois

Volontariat de Service Civique
+25 ans
missions de 6 à 24 mois

La loi du 10 mars 2010 « **labellise** » les volontariats à l'étranger qui restent régis par leurs propres dispositifs

- Volontariat International en Entreprise
- Volontariat International en Administration
- **Volontariat de Solidarité Internationale**
- Service Volontaire Européen

La loi du 10 mars 2010 crée l'Agence du Service Civique



Le Service Civique

- **Loi du 10 mars 2010 créé l'engagement de service civique**

- **Objectif**

Permet à toute personne, âgée entre 16 et 25 ans, souhaitant s'engager pour une durée de 6 à 12 mois dans une mission d'intérêt général reconnue pour la Nation.

- **Domaine d'intervention**

Culture et loisirs, *développement international*, éducation pour tous, environnement, intervention d'urgence, mémoire et citoyenneté, santé, solidarité, sport

- **Public concerné**

Toute personne âgée de 16 à 25 ans, ambition forte de « mixité sociale »



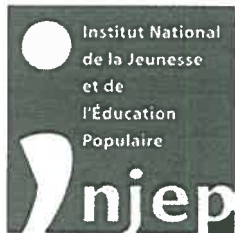
France Volontaires et l'Agence du Service Civique



**L'AGENCE
DU SERVICE CIVIQUE**

95 av. de France, 75013 Paris
01 40 45 90 00

est un Groupement d'Intérêt Public (GIP) composé
de 4 membres constitutifs :



**FRANCE
VOLONTAIRES**
Echanges et solidarité internationale

l'acsé

l'agence nationale
pour la cohésion sociale
et l'égalité des chances



Participe aux instances de gouvernance de l'Agence :
Conseil d'Administration, Comité stratégique et groupes de travail thématiques.

Assure la mise en œuvre des contributions fixées par la convention du 11/01/11 autour de 5 axes :

- L'information, la valorisation et la démarche qualité ;
- L'expertise et la consultation ;
- La formation ;
- L'appui aux organismes d'accueil à l'international ;
- La mise en œuvre de programmes spécifiques et expérimentation

Le Service civique à l'international

- **Durée**
6 à 12 mois de mission, non renouvelable

- **Conditions**

La structure qui souhaite mobiliser un volontaire doit solliciter un **agrément** délivré par l'Agence du Service civique (représentée par les services déconcentrés de l'Etat en région).

Un **contrat d'engagement de service civique** est ensuite signé entre le volontaire et l'organisme agréé.

Ouvert aux jeunes : de nationalité française, ou d'un État membre de l'Union Européenne ou Partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen ,

Ou justifiant d'un séjour régulier en France sous couvert d'un titre de séjour,

Ou ressortissant d'un pays accueillant des volontaires français

- **Zones de missions**

en France, dans l'Union Européenne et partout dans le monde



Le Service civique à l'international

- **Pour le volontaire :**

Indemnité mensuelle de 446€ versée par l'État + 101€ d'aide versée par l'organisme d'accueil (bourse de 101€ par mois sur critères sociaux)

Protection sociale prise en charge par l'Etat

Formation civique et citoyenne renforcée pour les missions réalisées à l'international + formation **Premiers Secours Niveau 1**

Tutorat individualisé et **accompagnement** de la réflexion sur un projet d'avenir

- **Pour la structure d'envoi/d'accueil :**

Prise en charge d'un **complément d'indemnité** (103,90€/mois minimum)

Prise en charge du billet d'avion, du visa, du logement

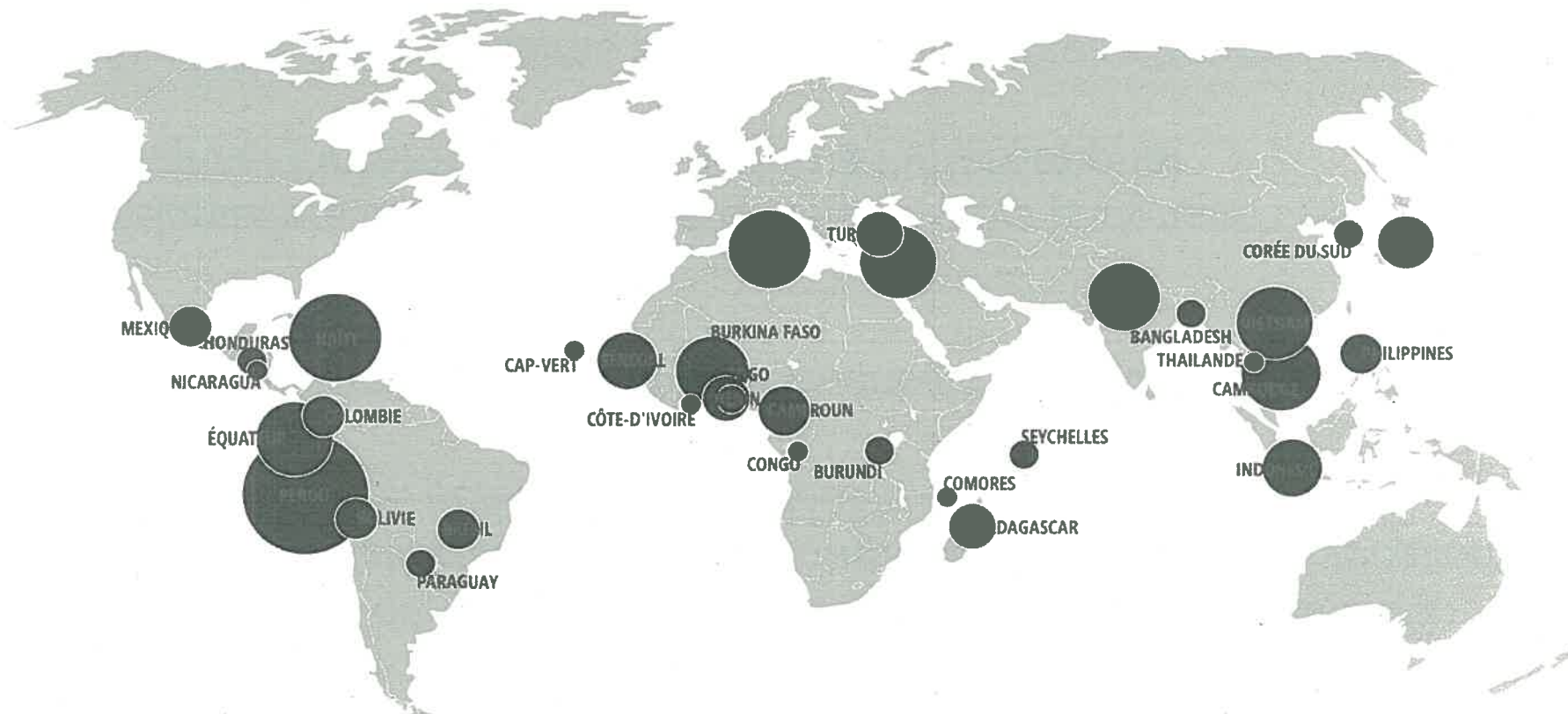
Assurer un processus de **préparation au départ**, renforcé pour l'international

Assurer les moyens nécessaires à la réalisation de la mission



Répartition des projets de missions à l'international examinés par FV en 2011
 (hors programme Haïti et missions se déroulant en Europe – estimation totale à 350 missions)

LES MISSIONS DE SERVICE CIVIQUE A L'INTERNATIONAL AVEC AVIS CONSULTATIF DE FRANCE VOLONTAIRES EN 2011



QUELQUES CHIFFRES



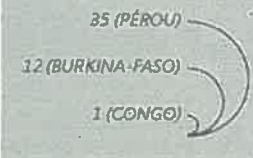
Répartition des missions par aires géographiques



Nombre total de missions : 229



NOMBRE DE MISSIONS



Publication



BSERVATOIRE

Le Service civique à l'international : un levier pour rapprocher les deux territoires de coopération!

- *Un dispositif qui permet de **combler un vide** dans les dispositifs existants à l'international, et est **complémentaire** dans sa vocation (mixité sociale, public nouveau, double espace...)*
- Une opportunité de vivre une expérience à l'international **pour un plus large public**
- Volontaire à la fois en France et dans le pays partenaire : mieux valoriser **l'intérêt local de l'action à l'international**
- Accueillir des volontaires étrangers sur le territoire français par l'expérimentation de la **réciprocité dans l'échange**



Appui aux organismes d'accueil à l'international

Le Réseau des Espaces Volontariats à travers le monde :

Ouverts à tous les volontaires en service civique et à leurs partenaires d'accueil, il propose des **conseils** et la mise à disposition de **ressources** :

- un **fond documentaire** sur les pays, les associations membres de France Volontaires, les partenaires...
- des **sessions d'accueil** des volontaires, d'information sur les dispositifs français de volontariat
- des **sessions de formation thématique** sur les relations interculturelles, la langue locale, etc.
- des **animations « découverte »** (visites de projets, atelier cuisine...)
- des **réunions thématiques** (échanges de pratiques)
- des informations sur les questions de santé, de sécurité, **de prévention et de gestion des risques**

www.reseau-espaces-volontariats.org

FRANCE VOLONTAIRES DANS LE MONDE



BSERVATOIRE



S SERVICE CIVIQUE
DES VALEURS, UN ENGAGEMENT



Merci pour votre attention !